

Missions Infirmier-ère

(fiche de poste)

Objectif général (Cf. convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens ARS) :

Améliorer l'état de santé des femmes accueillies en hébergement, de leurs enfants le cas échéant, des personnes accueillies en logement adapté, et leur permettre d'améliorer leurs compétences par l'orientation, l'accompagnement et le suivi, l'éducation à la santé, la prise en charge et les soins, l'information, la prévention et le dépistage.

Missions

- Evaluation des besoins et de l'autonomie des résident·e·s dans les actes de la vie quotidienne liée à la santé.
- Accompagnement de la personne dans le maintien d'une stabilisation de son état de santé physique et psychique.
- Coordination entre les intervenants de l'équipe et du réseau sanitaire.
- Prévention et promotion de la santé.
- Réalisation de téléconsultations médicales à l'aide d'une valise mobile

Activités

- Accueil des résident·e·s par un entretien
- Ecoute des résident·e·s en fonction de leurs besoins
- Entretien de dépistage (pathologies, souffrance physique ou psychique)
- Prévention des conduites addictives
- Observation et veille quant au maintien du suivi médical général et spécialisé des résident·e·s
- Evaluation des besoins en santé des résident·e·s
- Evaluation de l'autonomie à prendre soin de sa santé
- Aide dans les démarches liées à la santé
- Soins physiques et psychiques
- Création de dossiers de soins infirmiers et suivi
- Réalisation de téléconsultations médicales à l'aide d'une valise mobile
- Transmissions des informations dans le DSI (dossier de suivi infirmier)
- Transmissions des informations avec les équipes sociales dans le respect des informations partagées prévues par la loi
- Participation aux réunions de synthèse et de fonctionnement
- Accompagnement des résident·e·s dans des rendez-vous médicaux (en fonction du besoin et de l'autonomie)
- Prévention et éducation à la santé
- Travail en partenariat avec des organismes extérieurs
- Amélioration des conditions d'accueil au sein des établissements et de la qualité du travail de l'équipe (par ex. : mise en place de protocoles)
- Tenue des statistiques d'activité et rédaction du rapport d'activité annuel.